

Bandol B.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Qualité et écologie au menu
pour les petits bandolais

DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

Un conseil d'enfants et de jeunes
pour participer à la vie de la cité

CADRE DE VIE

Coup de projecteur
sur le logement social à Bandol

3	ÉDITO
4/5	RETOUR EN IMAGES
6	VIE PRATIQUE Traitement des arbres de la ville contre les parasites Don du sang sur rendez-vous Réunion publique PLU Dématérialisation des autorisations d'urbanisme
7	BUDGET Les finances de la commune tiennent le cap
8/9	DÉVELOPPEMENT DURABLE Qualité et écologie au menu pour les petits bandolais
10	DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE Un conseil d'enfants et de jeunes pour participer à la vie de la cité
11/14	L'AGENDA DES MANIFESTATIONS
15	ACTUALITÉS Réaménagement des circulations douces à l'entrée de ville
16/17	CADRE DE VIE Coup de projecteur sur le logement social à Bandol
18/19	CULTURE Exposition exceptionnelle de Jean-Marie FONDACARO Quand le spectacle vivant rime avec amour
20/21	EXPRESSION POLITIQUE
22/23	CARNET BANDOL VU PAR VOUS

Vie retrouvée, ville transformée, de la saison à l'intersaison

L'album de l'été se referme, mais que de belles contributions ! Bandol a renoué avec une haute saison comme on les aime. Nous n'oublierons pas les différentes manifestations littéraires et la visite de Francis Huster aux entretiens de l'été, nos belles célébrations, du 14 juillet ou 21 août en passant par la St Elme, les concerts dans l'église et toutes les manifestations associatives. Mais la dernière édition des Aoûtiennes, le festival proposé par Var Matin/Nice Matin, et financé par notre partenaire, le Casino Partouche, remontait à 2019 : c'est peu dire que le plaisir a été intense du 2 au 5 août, avec 4 soirées qui ont fait le plein. Si vous étiez dans le public, des flamboyants Feu! Chatterton, des intemporels Gipsy Kings, de Michael Jones le guitariste et complice de J.J. Goldman et Carol Fredericks, ou même des "locaux" de Carré Blanc qui nous ont fait incroyablement revivre la décennie 1980 avec talent et jubilation, vous savez le plaisir qui a parcouru plus de 5000 spectateurs à chaque concert (avec en prime un feu d'artifice tiré du toit du Casino en bouquet final). Quatre véritables shows, si différents pourtant, ont été le point d'orgue et le cœur de l'été.

Et si cependant, le plus gros succès de ce cru 2022 avait été les 10 derniers jours de juillet, avec les Terrasses des Aoûtiennes ? Nous avons été surpris par la quantité de remerciements et félicitations pour le choix des artistes et le format de ces soirées : seulement 4 scènes en 2022, mais un son de ce fait mieux équilibré, pour une variété de styles qui vous a comblés. Ces "mercis" sont le meilleur carburant pour tous ceux qui se sont impliqués, et on souhaite déjà la version 2023.

En attendant, Bandol va quitter doucement la très haute saison, sous la fabuleuse lumière de septembre, puis la bascule en automne, avec l'instabilité d'octobre. Les établissements saisonniers vont s'endormir, les soirées

ponctuelles, littéraires, ou conviviales comme la rue Marçon ou la capitainerie en ont inauguré cet été, vont progressivement s'éteindre.

La vie normale des Bandolais va retrouver son cours, avec le forum des associations début septembre pour lancer une nouvelle intersaison. Et la réactualisation de la ville va reprendre : des réunions publiques dès ce bimestre (notamment PLU/PADD) serviront à vous les expliquer, comme les réunions de quartiers, que nous devrions pouvoir reprendre enfin avec une perspective de régularité. La voie douce qui doit faciliter la cohabitation des vélos avec les autres usagers de la voie publique a lancé au printemps une nouvelle évolution du bord de mer, qui va monter en puissance avec la reprise complémentaire de toute l'entrée littorale Est de Bandol (en continuité du travail accompli quai de Gaulle) de novembre à mai. Parallèlement, les services de la ville vont avancer avec nos interlocuteurs (agences d'Etat, bureaux d'étude...) sur la concrétisation des autres points de notre programme à réaliser sur la deuxième partie du mandat (quartier Deferrari, stade, stationnement, port...).

Notre mission de décideurs locaux s'inscrit dans l'alternance des temps de l'année : permettre l'épanouissement de notre vocation balnéaire et touristique aux beaux jours, et prendre soin de la vie locale comme de la nécessaire évolution de notre commune lorsque Bandol retrouve sa démographie et son fonctionnement "normal". Pour moi comme pour l'équipe qui m'entoure, c'est un défi, passionnant, mais aussi un honneur et un privilège que de conduire l'action des agents de la ville dans toutes ces dimensions afin de mener Bandol vers demain en sachant profiter, chemin faisant, du bonheur de vivre ici.



Retour en images



ANIMATIONS DE L'ÉTÉ

L'été a été ponctué de nombreuses animations parmi lesquelles le festival "choral en provence", le bal forro, les feux d'artifice, les terrasses des aoûtiennes prélude au festival les aoûtiennes qui, pour son grand retour, a rassemblé plus de 5000 personnes chaque soir du 2 au 5 août.



UNE JEUNE BANDOLAISE DÉFILE SUR LES CHAMPS ELYSÉES POUR LA COMMEMORATION DU 14 JUILLET

Perrine GUERIN, bandolaise d'origine et diplômée de la prestigieuse école Nationale des Douanes de la Rochelle, a eu l'honneur de défiler sur les Champs Elysées ce 14 juillet pour représenter l'administration de la Douane Française. Félicitations à elle pour son brillant parcours !



DES TRAVAUX POUR LES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

L'été est l'occasion pour les services d'effectuer les travaux dans les structures enfance vacantes pendant les vacances scolaires. Afin d'optimiser les dépenses liées aux énergies, des travaux d'isolation des bâtiments ont eu lieu (installation de faux plafonds, climatisation neuve, remplacement de chaudière, installation de double vitrage, de volets roulants, de leds...).



SÉJOUR D'ÉCHANGE INTERCULTUREL

Dans le cadre de notre jumelage avec la ville de Wehr, 7 jeunes allemands accompagnés de leur professeur de français ont pu découvrir une autre culture et des jeunes bandolais lors d'un séjour d'échange. Le programme était bien rempli entre sorties ludiques et découverte de l'histoire de la ville. Ils ont pu goûter à la gastronomie française lors d'un dernier dîner en compagnie de Jean-Paul Joseph, maire de Bandol et de Joëlle Luydlin, élue en charge du jumelage.

Vie pratique

Traitement des arbres de la ville contre les parasites

Un traitement contre le scolyte a été réalisé cet été. Cette opération est renouvelée plusieurs fois par an. 70 palmiers sont traités contre le charançon du mois d'avril à septembre et 80 platanes contre le tigre.

Don du sang sur rendez-vous

Sur l'ensemble des collectes, l'Etablissement français du sang accueille désormais les donneurs uniquement sur rendez-vous pour faciliter les dons et mieux gérer le temps d'attente.

Comment prendre RDV ?

1. Rendez-vous sur le site <https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr/>
2. Sélectionnez l'horaire qui vous convient puis cliquez sur suivant.
3. Compléter le formulaire d'inscription.
4. Valider votre inscription. Vous recevrez un message de confirmation par e-mail.

Quels avantages pour les donneurs ?

- C'est simple d'utilisation et facilement accessible : en quelques clics c'est réservé!
- Un empêchement ? Modifiez votre rendez-vous en deux clics.
- Un oubli ? L'EFS vous rappellera par mail ou SMS la date, l'heure et le lieu de votre rendez-vous quelques jours avant votre don.

Pour les donneurs n'ayant pas d'accès à internet, contacter directement le centre régional au 04 91 18 87 90

Pour prendre rendez-vous en ligne scannez ce qr code



Réunion publique PLU

La deuxième réunion publique organisée dans le cadre de la révision du Plan Local d'Urbanisme aura lieu **le vendredi 7 octobre 2022 à 18h00 au Théâtre Jules Verne.**

Cette réunion a pour but de présenter le Projet d'Aménagement et de Développement Durable qui définit les orientations générales des politiques d'aménagement, d'équipements, d'urbanisme, de paysage, de protection des espaces naturels, agricoles et forestiers et de préservation ou de remise en bon état des continuités écologiques.

Dématérialisation des autorisations d'urbanisme

Le dépôt et l'instruction en ligne de toutes les demandes d'autorisation d'urbanisme (telles que permis de construire, certificat d'urbanisme, déclaration préalable de travaux ou déclaration d'intention d'aliéner) est accessible en ligne.

Ce guichet unique est accessible depuis le site internet de la ville de Bandol (onglet "quotidien" puis "urbanisme")

Ce service permet :

- une réduction des délais d'envoi et de transmission entre services,
- une amélioration de la disponibilité du service pour le dépôt des demandes,
- une plus grande transparence sur l'état d'avancement des dossiers,
- une réduction des coûts liés à la constitution et au dépôt des dossiers.

Vous avez toujours la possibilité de déposer vos demandes au format papier.

Pour effectuer vos demandes en ligne scannez ce qr code



Les finances de la commune tiennent le cap

Le compte administratif 2021 révèle des bases financières saines et solides. Il est le bilan financier de l'année écoulée et permet de contrôler la gestion de la commune et ainsi de vérifier que les dépenses annoncées lors du budget primitif sont bien celles réalisées.

Les finances communales, consolidées grâce aux efforts de gestion initiés depuis maintenant 8 ans, ont bien résisté à la crise. Les résultats sont bons et vont permettre d'amortir l'inflation galopante qui impacte le quotidien de tous.

Les actions principales en 2021

- Préserver le pouvoir d'achat des contribuables,
- Investir pour le bien-être des Bandolais et l'attractivité de la commune,
- Désendetter pour protéger les générations futures,
- Aider les commerçants face à la crise.

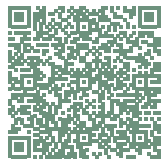
Les chiffres 2021

- Le ratio de la capacité de désendettement, c'est-à-dire le temps nécessaire à la commune pour rembourser la totalité de la dette, s'établit à 2,1 années en 2021, un très bon chiffre, très inférieur à celui préconisé par le gouvernement dans le projet de la loi de finances (le seuil fixé pour les collectivités étant de 12 ans maximum).
- Le taux d'épargne brute (épargne brute / recettes réelles de fonctionnement) : ce ratio indique la part des recettes de fonctionnement qui peuvent être consacrées pour investir. Ce ratio est de 15,80 % pour la Ville en 2021.

La municipalité continuera, avec la même détermination, à impulser une gestion financière rigoureuse et transparente.

L'objectif est de maintenir un niveau d'autofinancement important pour financer une partie de l'investissement et de réserver l'emprunt pour les grands projets structurants.

Plus d'informations
sur notre site internet
ou en scannant
ce qr code



RETOUR SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF 2021

RECETTES



22 238 753 €
DE FONCTIONNEMENT

5 109 886 €
D'INVESTISSEMENT

DÉPENSES



19 447 627 €
DE FONCTIONNEMENT

4 869 957 €
D'INVESTISSEMENT

CAPACITÉ DE DÉSENDETTEMENT



2,1 ANNÉES
EN 2021

Qualité et écologie au menu pour les petits bandolais

Les élus ont fait le choix d'une alimentation de qualité avec notamment la fabrication des repas au sein de la cuisine centrale de la ville. Le restaurant scolaire est labellisé Ecocert, récompensant une restauration collective durable bio, locale et saine. Une démarche de lutte contre le gaspillage alimentaire est également engagée auprès des enfants afin de les responsabiliser.

La cuisine centrale située au sein du groupe scolaire Octave Maurel confectionne chaque matin les repas à base de produits frais.

Elle fabrique et distribue en régie, pendant la période scolaire chaque jour 550 repas en moyenne.

Les repas sont établis par l'équipe de la restauration et validés par une diététicienne. Une commission des menus se réunit une fois par trimestre pour les adapter et les valider. Cette commission est composée de représentants des parents d'élèves, d'élus, des directions des écoles, d'un agent de production et de responsables de l'administration.

Les familles sont averties en temps réel par mail des éventuelles modifications des menus.

Une gestion écologique

Un maximum de produits frais et bio est proposé dans la composition des repas dans le respect de la saisonnalité. Alors que la loi EGalim impose 20% de produits biologiques dans les restaurations scolaires, à Bandol ce sont plus de 40% en moyenne de produits bio qui sont servis



L'équipe de cuisine



La tarification des repas, sans augmentation depuis trois ans, est fixée à 3€13 par repas.

aux élèves chaque semaine. Un menu végétarien est également proposé chaque semaine aux enfants.

Pour la 3^e année consécutive la ville se voit attribuer l'écolabélisation "EcoCert" de niveau 1. Cet organisme est en charge du contrôle et de la certification des collectivités en matière d'alimentation issue de l'agriculture biologique.

L'objectif de la collectivité est 80 % de bio à la fin du mandat et une écocertification de niveau 2.

Les sites de restauration sont écogérés, une sensibilisation des enfants est menée afin de lutter contre le gaspillage alimentaire, le nettoyage des locaux est effectué à l'aide d'éco détergents...

LA RESTAURATION EN CHIFFRES



550 REPAS

SERVIS PAR JOUR



15 AGENTS
AFFECTÉS À LA
RESTAURATION



+ DE 40%
DE PRODUITS BIO

Un conseil d'enfants et de jeunes pour participer à la vie de la cité

Avec le label « Ville amie des enfants », la ville a fait le choix de s'inscrire dans une politique volontaire en matière de promotion des droits de l'enfant. C'est dans ce cadre que les équipes ont travaillé à la mise en place d'un conseil d'enfants et de jeunes pour la rentrée de septembre.

Un conseil d'enfant et de jeunes : gage d'une participation active à la vie locale

Ce conseil d'enfants et de jeunes est avant tout un lieu d'apprentissage de la citoyenneté ; l'intégrer c'est permettre aux jeunes élus de :

- s'exprimer,
- d'être le relais de tous les jeunes bando-lais,
- de réaliser des projets pour leurs pairs,
- d'imaginer la ville de demain,
- de participer à l'élaboration de projets structurants pour la ville (aménagement de parcs, de cours d'écoles...),
- de se familiariser avec la gestion d'un budget,
- d'échanger avec les élus du conseil municipal et de les accompagner lors d'événements importants pour la ville,
- de découvrir le fonctionnement de la mairie et d'autres institutions.

En pratique

Après avoir fait acte de candidature, les jeunes scolarisés du CM1 à l'école Octave Maurel jusqu'à la 5^e au collège Raimu pour-

ront faire campagne auprès de leurs camarades. Comme pour toutes campagnes, il appartiendra à chaque candidat de faire valoir les valeurs qu'il souhaite défendre et les projets qu'il souhaite entreprendre.

A l'issue de cette campagne électorale, les élections seront organisées afin de pouvoir désigner 16 jeunes et 8 suppléants. Le conseil d'enfants et de jeunes ainsi constitué pourra se mettre à l'ouvrage.

Sous la houlette de Mme Bouron, première adjointe au maire, et d'animateurs du centre de loisirs « les arbousiers » et de Bandol jeunes, les jeunes élus, investis lors de la première réunion plénière de leur mandat de deux ans, travailleront par thématique. Ainsi, du sport à la culture en passant par la solidarité ou encore l'intergénérationnel, les projets initiés par les jeunes élus seront l'occasion d'échanges et de débats.

Les élus du conseil municipal prendront l'attache de ces jeunes sur les projets à venir notamment lorsqu'il est question de l'enfance et de la jeunesse. Ainsi, ils seront très rapidement sollicités sur une réflexion autour de l'aménagement du parc du Bois Maurin.

Une information précise sera donnée à la rentrée à chaque élève avec notamment les modalités de prise en compte des candidatures, l'organisation de la campagne électorale et des élections et bien entendu le calendrier de chacune de ces étapes.

Plus d'informations
sur le site de la ville ou
en scannant ce qr code



Bandol **B.**

L'AGENDA DES MANIFESTATIONS

Septembre
& octobre
2022



Jusqu'au 07/09

**Exposition de l'artiste
Lorenzo CIUFICI
«Abstraction imagination»**

Matinées Culturelles

Chaque samedi matin
Ateliers gratuits sur in-
scription pour les enfants
à partir de 4 ans de 10h à
11h

Visite commentée gratuite
sur inscription à 11h15

Galerie Ravaisou

Inscription au 04 94 29 12
76 ou par mail : animation-
culture@bandol.fr



06/09 à 10h

**Quizz grammaire et or-
thographe**

**Tout public
Médiathèque au 7 rue de
la Tuilerie**

03/09 de 9h30 à 12h30

**Les bonnes énergies,
sports et vitamines
Journée Internationale
UNICEF de la Santé**

**Espace vert de la plage
centrale**



09/09 à 16h

**Lecture en duo : le cau-
chemar de l'autre F. Dard**

**Tout public
Médiathèque au 7 rue de
la Tuilerie**

09/09 ⌚ 26/10

**Exposition des artistes
Claudie Poinsard et Gil-
bert Casula**

Vernissage vendredi 9
septembre à 18h00

**Matinées Culturelles du
samedi 10/09 au samedi
22/10**

Chaque samedi matin
Ateliers gratuits sur in-
scription pour les enfants
à partir de 4 ans de 10h à
11h

Visite commentée gratuite
sur inscription à 11h15

Galerie Ravaisou

09 ⌚ 11/09

**Régates La Voile d'Or
(habitables)**

Toute la journée
Baie de Bandol

10/09 de 10h à 17h

Forum des associations

**Allées Vivien (terrain de
pétanque)**

Jusqu'au 11/09

**Exposition de Jeanne
FEMENIAS**

Hall Maison Tholosan



**Espace jeunesse de la
médiathèque en
septembre**

07/09 à 14h30

Atelier collage «monstres»

Dans le cadre de la fête
du livre du Var, par Céline
Sassatelli

A partir de 9 ans

10/09 de 10h à 10h30

Atelier d'éveil musical

Pour les 0-3 ans

14/09 de 10h à 11h30

BAZ'ART : lecture + atelier
Dès 5 ans

17/09 à 10 h

Atelier «empreinte ta ville»

Dans le cadre des journées
du patrimoine :
Dès 7ans

21 Septembre

**Journée de la paix, en
partenariat avec l'UNICEF**



09/09 ⌚ 04/12

**Exposition de sculptures
monumentales**

Jean-Marie Fondacaro

Vernissage vendredi 9
septembre à 18h00

Sculpteur niçois attaché
à ses racines, Jean-Ma-
rie Fondacaro a l'acte de
sculpter ancré en lui depuis
l'enfance. La confrontation
primaire avec la matière
l'a conduit à une forme
de recherche et de vérité
intérieure et spirituelle. Son
œuvre pose la question de
la place de l'humain et du
vivant sur terre.

L'artiste a été choisi pour
créer une sculpture en
hommage aux victimes
de l'attentat du 14 juillet
2016 à Nice. Elle s'appelle
« L'Ange de la baie ».

Galerie Ravaisou



**Jusqu'au 11/09 de 18h à
22h**

Marché nocturne

Quai du port

11 ➡ 18/09

Les Musicales de Bandol

Retrouvez tout le programme sur bandol.fr

Eglise Saint-François de Sales



16/09 à 20h

Réunion publique
Présentation du projet
d'Aménagement d'entrée
de ville

Salle Pagnol

24/09 à 18h

Atelier théâtre de Jean Terensier

Audition publique de l'association L'éveil.

Entrée libre – réservation
conseillée 06 13 01 09 93
Salle Pagnol

30/09 à 17h

"Compteur d'étages"
comédie absurde et
grinçante.

Dans le cadre du prix des
lecteurs du Var

Par la Cie de septembre
Médiathèque

17/09 de 7h à 11h

Concours de pêche
Organisé par les pêcheurs
plaisanciers

Allées Vivien

24/09 de 9h à 18h

Exposition – Vente de
doudous

Au profit des enfants
malades pour le cancer

Par NJ Association

Place Xavier Suquet

01/10 à 20H30

Cœur de Pirate

Plus d'une décennie
s'est écoulée depuis que
Béatrice Martin s'est
incrustée dans le pay-
sage sous le pseudonyme
désormais coutumier de
Cœur de pirate. Armée
d'un talent digne de
l'orfèvrerie, d'une poésie
tantôt raffinée, tantôt
subversive, et d'une aura
insaisissable, elle séduit
comme elle surprend, jail-
lissant là où on ne l'attend
pas, avec polyvalence,
mais cohérence.

Tarifs : 29€ / 22€

Théâtre Jules Verne

13/09 ➡ 02/10

Exposition de Philippe
Moulin

Vernissage mardi 13 sep-
tembre à 18h00

Hall maison Tholosan

17/09 à partir de 18h

La Guinguette "Social
Club"

Electro Chill House -
Apéro & grignotage

place de la Liberté

25/09 de 9h à 18h

Vide Grenier

Organisé par la Boule
Bandolaise

Allées Vivien

15 ➡ 18/09 de 10h à 19h

Salon Nautik

Quai du port

20 & 21/09 de 9h30 à
12h30 et de 14h à 19h

Journée internationale de
la Paix 2022

Entrée libre et gratuite
Maison Tholosan – Salle
Pagnol

25/09

"Cérémonie patriotique
« Journée nationale
d'hommage aux harkis et
autres membres des for-
mations supplétives »

11h45 : Rassemblement
devant le Monument aux
Morts.



16/09 à 20h

Yvan Bourgnon : « De la
passion des mers, à la
protection des océans »

Conférence dans le cadre
du Salon Nautik

Yvan Bourgnon, revient
sur son parcours de marin
et de skipper exception-
nel à travers son tour du
monde.

Aujourd'hui cette passion
de la mer et des océans,
l'amène à vous présenter
le projet Manta, porté
par l'association The
SeaCleaners dont il est
Président-Fondateur.

Théâtre Jules Verne

22/09 à 19h

Conférence « Les Maux
des Grands Artistes »
Association Inner Wheel
Par Marie-Josèphe
JEAN-PASTOR

Salle Pagnol

26/09 ➡ 06/11

Exposition « Concours
photos »

Vernissage vendredi 30
septembre à 18h

Quai de Gaule

02/10 de 9h à 18h

Rotabroc

Quai du port

24/09 à 20H30

Bandol Jazz Club
Jose Caparros Quartet

Sa musique est ancrée
dans les racines du jazz.

Tarifs : 15€ / 10€ / gratuit
moins de 12 ans

Théâtre Jules Verne

28 ➡ 01/10

Régate European Champi-
onship Dinghy (dériveurs)

Toute la journée
Baie de Bandol

04/10 à 10h

Dictée

Tout public
Médiathèque au 7 rue de
la Tuilerie

04 ➡ 23/10

Exposition des artistes Appietot et Michard

Vernissage Mardi 4 Octobre à 18h00

Hall Maison Tholosan

07/10 à 18h

Deuxième réunion publique de révision du Plan Local Urbanisme.

Présentation du projet d'Aménagement et de Développement Durable.

Théâtre Jules Verne

08/10 à 20h30

Bandol Singer's

Organisé par le FAP
Au profit de la pouponnière de Bandol

Théâtre Jules Verne

15/10

Régate La Bandolaise (habitable)

Toute la journée
Baie de Bandol

15/10 à 20h30

André Manoukian « A la recherche des notes qui s'aiment »

Seul au piano, il dévoile les secrets des grands compositeurs. A travers son parcours amoureux semé de muses, de sirènes et de catastrophes, convoquant tour à tour Pythagore ou Claude François, il raconte avec son érudition déjanté une histoire de la musique comme vous ne l'avez jamais entendue.

Tarifs : 29€ / 22€

Théâtre Jules Verne

16/10 de 8h à 18h

Bandol Polar Connexion
Par le Cercle des auteurs bandolais

Quai du port

20/10 à 17h

Conférence « L'Art et les espions... ou comment les empires étendent leur «Soft Power» sur le monde ! Par Gerry Bouil-laut - Association Université du Temps Libre

Salle Pagnol

22/10 à 20h30

Bandol Jazz Club
Christophe LÉLOIL Quintet
Christophe imagine l'OpenMindeD qui brasse les sonorités et les influences, les compositeurs et les métriques, les gestes harmoniques et les tempi... La trompette virtuose de LeLoiL s'offre dans ce contexte l'occasion d'un dialogue habité avec la voix diaphane de l'envoûtante chanteuse Julia MINKIN. C

Tarifs : 15€ / 10€ / gratuit moins de 12 ans

Théâtre Jules Verne



Espace jeunesse de la médiathèque en octobre

01/10 à 10h
Ciné-Mômes : projection d'un film d'animation en lien avec la journée de la mer

5/10
Journée internationale des personnes âgées :
- à 10h échange intergénérationnel « raconte-moi ton histoire »
- à 15h spectacle « carton plein re-née » sous forme de loto participatif, par les compagnie Terre-Aga et le Théâtre du Léopard, Offert par le département dans le cadre de la fête du livre du var. A partir de 10 ans.

8/10 à 10h
Journée du sourire : Lectures rigolotes, dès 3 ans

12/10 à 14h :
Atelier petits chimistes
Dans le cadre de la fête de la Science dès 6 ans

15/10 à 10h
Atelier petits chimistes, dès 5 ans

19/10 à 14 h
BD BULL', dès 8 ans

21/10 à 18 h
Soirée « jeux en famille » : amène ton jeu préféré et découvre ceux des autres

25/10 à 10 h
Ciné-Mômes

26/10 de 10 h à 10h 30
RACONTINE, dès 6 mois

28 Octobre : 10 h
PHILO'Z'enfants : Atelier de philo pour apprendre à penser par soi-même et à débattre avec les autres !

29/10 à 10h
Lecture frisson, pour jouer à avoir peur, dès 5 ans

24/10

La fortich de Roustagnon
Course de 3.6 kms, contre la montre.
Départs à 19h et 21h

Chemin des Chasseurs

25/10 de 8h30 à 12h

Don du sang
Sur rendez-vous sur <https://mon-rdv-donde-sang.efs.sante.fr/>

Salle Pagnol

25/10 ➡ 13/11

Exposition Inner Wheel
Vernissage le vendredi 25 octobre à 18h

Hall Maison Tholosan

29/10 à 20h30

Trio Talweg
En partenariat avec les Musicales de Bandol

Tarifs : 15€ / 10€ / gratuit moins de 12 ans placement libre

Théâtre Jules Verne



31/10 toute la journée

Animations de la Toussaint

Centre ville

Réaménagement des circulations douces à l'entrée de ville



Une réunion publique de présentation du projet aura lieu vendredi 16 septembre de 18h à 20h en salle Pagnol.

La nouvelle voie douce située entre la réserve et la plage du casino est en service depuis le mois de juin. Comme annoncé dans le précédent numéro, une deuxième phase de travaux va permettre une connexion continue pour les modes doux depuis l'entrée de ville jusqu'aux quais.

Ce nouvel aménagement sera également l'occasion d'harmoniser les revêtements, mobiliers et les éclairages actuels. Ils apporteront un meilleur confort et sécuriseront les piétons avec un élargissement des trottoirs et la création de bandes plantées gérant la séparation chaussée/voie verte.

Enfin, ils faciliteront les usages en mobilité douce (vélos, piétons...). De nouveaux végétaux seront plantés avec des essences de méditerranée colorées et de différentes tailles. De nouveaux arbres seront également plantés le long de cette voie verte et dans le square.

Le square Bir Hakeim sera réaménagé afin de dégager un parvis avec vue mer depuis le quai Charles de Gaulle, de connecter la liaison douce, d'installer des espaces de repos et des stationnements vélos.

Ces travaux qui démarreront en novembre impacteront le trafic routier pendant plusieurs mois.

Coup de projecteur sur le logement social à Bandol

Depuis 2014, la commune s'est engagée activement dans la construction des logements sociaux afin de rattraper le retard hérité des années précédentes et favoriser pour les bandolais l'accès au logement social.

Fin 2022, deux programmes seront commercialisés permettant le relogement des familles bandolaises prioritaires :

- La résidence l'Echappée, située rue Laennec et rue Pasteur composée de 14 logements dont 5 PLAI* et 9 PLUS**, gérés par UNICIL

- La résidence Frontenac, située impasse Frontenac composée de 15 logements dont 5 PLAI* et 10 PLUS** gérés par Le Logis Familial Varois

* financés par le Prêt Locatif Aidé d'Intégration, sont attribués aux locataires en situation de grande précarité.

** financés par le Prêt Locatif à Usage Social correspondent aux locations HLM (habitation à loyer modéré).

En pratique

Comment faire une demande de logement social ?

Soit sur le site <https://www.demande-logement-social.gouv.fr/index>, soit au CCAS ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h, place Lucien Artaud à Bandol. Lorsque la demande est complète, le demandeur obtient un numéro national unique. Ce numéro est valable pendant un an. Il faut mettre à jour le dossier chaque année et à chaque changement de situation (modification de la composition familiale, des ressources, ou de la situation professionnelle).

Actuellement pour la commune de Bandol, il y a plus de 450 demandes.



Résidence Frontenac

Comment sont attribués les logements sociaux ?

Les réservataires sont la Préfecture, la commune et Action logement au titre du 1% patronal. Lorsqu'un logement social se libère, le bailleur prévient le réservataire qui doit proposer trois candidats. Chaque réservataire a une obligation d'attribuer 25% des logements aux personnes prioritaires et aux ménages les moins aisés. La commune propose uniquement des candidats sur les logements de son propre contingent.

Les candidatures sont ensuite examinées en commission en fonction de plusieurs critères : les ressources qui doivent être suffisantes pour le paiement du loyer, le logement demandé correspond à la composition du foyer, et que le futur locataire n'a pas de dette locative. Les demandeurs sont prioritaires s'ils ont un statut DALO (Droit au logement opposable) ou SYPLO (Système Priorité Logement), délivré par la Préfecture.

Le logement social est attribué lors de la commission.

Puis-je refuser l'attribution d'un logement social ?

Oui. Par contre, si le motif de refus est abusif, la demande perd son caractère prioritaire, et les délais de nouvelle proposition seront plus longs.

Puis je choisir un logement social ?

Il n'appartient pas au demandeur de choisir la résidence, l'exposition, ou la typologie de l'appartement.

Pourquoi je ne paie pas le même loyer que mon voisin pour le même appartement ?

Les logements PLAI ont les loyers les plus bas, car destinés aux personnes bénéficiant des revenus les plus modestes. Par contre, les appartements PLUS souvent attribués aux salariés du 1% logement ou aux fonctionnaires d'Etat et du Département, ont des loyers plus élevés, ou font l'objet d'un surloyer si le locataire dépasse le plafond.

Je suis locataire d'un logement social et je souhaiterais en changer

Il faut en faire la demande à votre bailleur social, qui est seul apte à proposer une solution de relogement.

J'ai fait une demande de logement social à Bandol et je n'ai pas encore eu de proposition

La commune de Bandol est carencée en logement social. Le nombre de demandes est supérieur aux offres disponibles. Seules les demandes prioritaires sont prises en compte.

Ma situation par rapport au logement se dégrade, que dois-je faire ?

Il est impératif de rencontrer une assistante sociale et d'obtenir un critère de labellisation correspondant à l'urgence de votre situation. Pour toute information, vous pouvez contacter le CCAS de Bandol qui vous orientera dans vos démarches.

04 94 29 18 60 - ccas@bandol.fr

Selon votre situation, vous avez d'autres informations disponibles sur les sites suivants :

[Faire sa demande de logement social](https://www.demande-logement-social.gouv.fr)

<https://www.demande-logement-social.gouv.fr>

[Comprendre l'attribution des logements sociaux](https://www.ecologie.gouv.fr/attributions-logements-sociaux)

<https://www.ecologie.gouv.fr/attributions-logements-sociaux>

[Être aidé dans ses démarches pour le logement](https://www.adil83.org)

<https://www.adil83.org>

[Déposer une demande DALO](https://www.var.gouv.fr/droit-au-logement-opposable-dalo)

<https://www.var.gouv.fr/droit-au-logement-opposable-dalo>

[Signaler un logement insalubre](https://www.var.gouv.fr/habitat-indigne-signalier-un-logement-insalubre)

<https://www.var.gouv.fr/habitat-indigne-signalier-un-logement-insalubre>

[Soutenir sa demande de logement social quand on est une personne handicapée](https://www.handitoit.org)

<https://www.handitoit.org>

[Candidater pour les offres de logement du 1% patronal](https://al-in.fr)

<https://al-in.fr>

Exposition exceptionnelle de l'artiste Jean-Marie FONDACARO

Plasticien niçois attaché à ses racines, Jean-Marie Fondacaro a récemment été choisi pour créer une œuvre en hommage aux victimes de l'attentat du 14 juillet 2016 à Nice. Cette sculpture, baptisée « L'Ange de la baie », a été inaugurée le 14 juillet dernier sur la promenade des anglais.

Nous aurons la chance de découvrir une dizaine de ses œuvres sur le quai de Gaule à compter du 9 septembre. Fondacaro, l'artiste qui monte. Parce que l'élévation, l'éti-

rement, les ailes, l'ascension font partie de lui, de son mental, de son œuvre. Il a grandi au sein d'une famille d'artisans. Inspiré, tout jeune, par les églises baroques du Vieux-Nice et le palais Lascaris. Formé auprès des compagnons sculpteurs. D'où la maîtrise d'une passion, devenue métier.

La confrontation primaire avec la matière l'a conduit à une forme de recherche et de vérité intérieure et spirituelle. L'œuvre de Jean-Marie Fondacaro pose la question de la place de l'humain et du vivant sur terre. Il joue avec les végétaux et travaille sur l'humain et son chemin comme l'indique certaines œuvres, par exemple «le Chariot» ou «l'Arborescence». Cette conception prend forme par l'esquisse d'un pas de danse qui libère l'homme des lois de la pesanteur... Dans le mouvement de ces corps, l'artiste s'interrogerait sur ce qui porte la nécessité de l'œuvre, devant tant de fragilité et de force, d'humanité, de nudité et de pudeur. Son regard l'emporte et nous emporte. Travaillant principalement avec des techniques sculpturales traditionnelles telles que la fonderie de bronze et les terres cuites, Jean-Marie Fondacaro s'exprime également par la gravure, le dessin, la modélisation 3D. Son travail s'inscrit dans les courants artistiques contemporains et ses œuvres sont présentes dans de nombreuses collections de par le monde.

Vernissage : vendredi 9 septembre à 18h – galerie Ravaisou

Exposition visible sur le quai de Gaule du 9 septembre au 4 décembre





Quand le spectacle vivant rime avec Amour

«L'obscurité ne peut pas chasser l'obscurité, seule la lumière le peut. La haine ne peut pas chasser la haine, seul l'amour le peut.» Ces mots de Martin Luther King introduisent parfaitement cette rentrée culturelle articulée autour de ce noble sentiment qui nous lie les uns aux autres avec force et persistance.

D'abord, il s'agira d'amour de la musique. «Les notes qui s'aiment» d'André Manoukian vous raconteront l'histoire de la musique comme vous ne l'avez jamais entendue. Seul au piano, le 15 octobre prochain, il dévoilera les secrets des grands compositeurs et montrera comment exprimer ses sentiments en musique.

Il sera également question d'histoires d'amour avec le retour attendu sur scène le 1er octobre de l'artiste Béatrice Martin, plus connue sous le nom de Coeur de Pirate ! Son style musical met principalement en valeur des textes décrivant les hauts et les bas des relations de couple, qui sont, pour la plupart, grandement influencés par les épreuves de sa vie, ses amours et ses valeurs personnelles.

Pour les amoureux du jazz, trois rendez-vous de notre Bandol Jazz Club s'enchai-

neront avec José Caparros Quartet le 24 septembre, Christophe Leloil Quintet le 22 octobre et Pascal Versini et son « Afropean Project » le 19 novembre. Les amoureux de musique classique ne seront pas en reste avec le célèbre Trio Talweg le 29 octobre, en partenariat avec les Musicales de Bandol ! Sans oublier la danse, et la succession de duos homme/femme dans le spectacle « Amour, amour, amour » proposé par la compagnie Acontretemps.

Pour finir, le 12 novembre, un peu de légèreté avec du théâtre de boulevard et une comédie pagnolesque moderne sur le couple intitulée « Noces de rouille ». Une pièce jouée par Ghyslaine Lesept et Fabrice Schwingrouber, proposée par la Barjaque Comédie Production.

N'oubliez pas le tarif préférentiel pour les associations bandolaises.

Il suffit de présenter la carte d'adhérent en cours de validité et une pièce d'identité à l'Office de tourisme lors de l'achat du billet.

Billetterie en ligne
en scannant ce qr-code



Expression libre du groupe minoritaire « Bandol ambitions »

DE L'AVENIR DU VAL D'ARAN : CONJURER LE RISQUE DE « L'ÉLÉPHANT BLANC » !

Lors de la séance du conseil municipal du 22 juillet, a été examinée la délibération portant résiliation du bail emphytéotique, conclu le 10 janvier 2006, du centre d'entreprises du Val D'Aran consenti par la commune, propriétaire du site, à la SOGEBE pour une durée de 30 ans. Cette délibération prévoit une indemnité de résiliation de la commune au profit de la SOGEBE d'un montant d'1,59 millions d'euros et la reprise en gestion directe de cet ensemble immobilier par la commune. Ainsi, la commune renonce-t-elle au programme de constructions de logement sociaux qu'elle envisageait, après consultation des services de l'Etat et d'organismes experts (AUDAT, CAUE). Votée par la majorité municipale, le groupe d'opposition a rejeté cette délibération pour les trois motifs suivants.

Un retard à l'allumage dans la prise de décision

De longue date, le statut du Val d'Aran était en contradiction avec le principe de complémentarité des activités d'une société d'économie mixte locale (SEM), comme l'est la SOGEBE. Or, la gestion d'un port de plaisance, qui est le cœur d'activité de la SOGEBE, et son activité immobilière étaient sans rapport l'une et l'autre. En 2016, la commune avait relevé elle-même cette incompatibilité, et la chambre régionale des comptes PACA, dans son rapport sur la SOGEBE de 2020, avait tancé la collectivité sur cette irrégularité. Donc, en 2022, la commune finit par prendre une décision.

Un motif financier

L'opposition s'est surtout insurgée sur le niveau du rachat (près d'1,6 millions d'euros) qui sera payé par les contribuables bandolais, jugé trop important et infondé. Car il s'agissait en l'espèce d'un ensemble immobilier confié gratuitement, ou presque, à la SOGEBE, avec un loyer infime. Cette dernière n'a jamais apporté la moindre amélioration au site, pâtissant d'une exploitation déficitaire, avec la moitié des bureaux vacants, et ce alors que la SOGEBE est une société dont la commune est l'actionnaire majoritaire.

Une absence de perspectives sur le site pour l'heure !

L'opposition a interrogé l'exécutif municipal sur la destination envisagée de ce site emblématique, dédié aux activités de service. Dans le cas d'une vente, elle a alerté la municipalité sur les risques de surenchère, sans qu'un projet ait été validé par la municipalité. Que de temps perdu et de manque à gagner pour la ville à cause de tergiversations pour reconnaître enfin la vocation de services et d'activités de la zone du Val d'Aran! Aujourd'hui, l'urgence commande d'analyser les possibilités de restructuration, assorties d'une programmation financière, pour organiser un projet de mise en valeur du site.

Car il ne faudrait pas que le Val d'Aran devienne à terme un « éléphant blanc » ! (expression désignant une réalisation d'envergure, s'avérant plus coûteuse que bénéfique ou des opérations qui deviennent des échecs techniques ou économiques.)

Des nouvelles du port !

-Sur 401 garanties d'usage à la vente, seules 270 auraient trouvé preneuses, loin des 560 annoncées. Face aux conditions peu convenables des contrats de garanties d'usage, nombre d'amodiateurs ont été amenés à quitter le port de Bandol.

-La SOGEBE annonce un retour à l'équilibre financier. Mais il convient de mettre ce résultat en relation avec la division par trois de la redevance qu'elle verse à la commune et des 3,3 millions d'€ qu'elle percevra au titre des indemnités des résiliations des baux de la Maison des Vins et du Val d'Aran.

-15 % d'augmentation des tarifs portuaires cette année ! Motif invoqué : on s'aligne sur ceux des ports voisins. Mais comparaison n'est pas raison ; Bandol occupe la 38^{ème} place contre Sanary à la 18^{ème}, selon le classement de Moteur Boat.

Expression libre du groupe majoritaire «Une vision d'avenir pour Bandol»

QUAND LES OPPOSANTS CHOISISSENT DE MENTIR

Nos détracteurs ont laissé courir les pires rumeurs pendant la campagne 2020. La méthode perdure, à base de mensonges. Un blog en particulier, dont l'auteur n'ignore rien de la vie locale, suivant tous les conseils municipaux, s'adonne à cette basse tâche. On pourrait parler de déraison, mais son insistance relève de la malveillance pure et du mensonge éhonté. Pour preuve, examinons son compte-rendu du conseil municipal du 22 juillet dernier :

Sur la rentabilité du Val d'Aran

"un complexe confié quasiment gratuitement à la SOGEBE (...) dont l'exploitation était déficitaire, les 2/3 des bureaux étant inoccupés."

--> FAUX, le bâtiment est bénéficiaire : 44 000 euros de résultat net en 2021. Le bâtiment n'est pas vide aux 2/3 mais occupé à 75%.

Sur le prix de résiliation du Val d'Aran

"1/2M€ de plus que l'évaluation fournie par la Chambre Régionale des Comptes, rejetée par M. Joseph qui a choisi celle fournie par un privé, il vient de le reconnaître !"

--> FAUX, le prix payé par la ville à la Sogeba est juste : l'estimation de l'expert immobilier désigné par le TGI dépassait les 2 millions d'euros. L'avis des Domaines (outil de l'Etat), a évalué à 1 400 000 euros, avec une marge de 10%, qui a été appliquée au vu de l'estimation précédente. La Sogeba est détenue en grande majorité par la commune et les mêmes opposants n'auraient pas hésité à crier à la spoliation de la Sogeba en cas de prix inférieur...

Sur la rémunération des dirigeants de la Sogeba

"le maire a choisi une semi régie, qui a la responsabilité de ses comptes et qui distribue des jetons de présence, avec directeur et sous-directeurs payés de façon conséquente..."

--> FAUX, la Sogeba ne distribue aucun jeton de présence. Son dirigeant (élu) touche une rémunération de 22 000 euros par an, votée en conseil municipal (3 fois inférieur à ce que prévoit la convention collective des ports de plaisance pour le poste). Une entreprise où le "salariné" le moins bien payé est le directeur, les opposants devraient plutôt le saluer ! Celle du seul autre directeur, le DAF (pas élu) est conforme à ladite convention.

Sur les redevances d'occupation du domaine public

"Pourquoi avoir transféré la majeure partie du quai appartenant à la ville et les droits y afférents à la SOGEBE - à savoir l'encaissement juteux de l'occupation du domaine public - laissant à la commune le seul quai de la consigne, en face de l'office du tourisme ?"
--> FAUX, c'est toujours la commune qui perçoit les redevances de toutes les AOT sur les quais (marchés etc..).

Sur ce que rapporte la Sogeba à la commune

"Combien la SOGEBE a-t-elle rapporté à la commune? La subvention versée au budget du port vient d'être diminuée des 2/3."

--> FAUX, la Sogeba verse une redevance à la commune et ne lui coûte quasiment rien depuis qu'elle a pris à sa charge fin 2021 le coût de toutes les infrastructures portuaires, ce qui n'était pas le cas auparavant. C'est pourquoi la redevance a diminué, mais pas des 2/3. Non seulement le port ne coûte rien à la commune, mais il lui verse des centaines de milliers d'euros chaque année !

Sur les garanties d'usage

"Hésitations. M. Rocheteau en annonce 401 : aujourd'hui 291, dont 20 en attente de règlement. Restent 110 à attribuer, très loin des 560 annoncées."

--> FAUX : la Sogeba n'a jamais annoncé 560 garanties d'usage (c'était le nombre d'inscrits sur liste d'attente). 291 ont été vendues pour le moment et d'autres vont être attribuées cette année car la liste d'attente n'est pas épuisée. Sans publicité ni démarche proactive, c'est le signe de l'attractivité du port.

Etc.

Ce que vous ne lirez pas chez nos détracteurs :

- 16 000 nuits d'escale au port en 2021 (record),
- Meilleure année d'activité depuis la création de la zone de carénage,
- Durée sur liste d'attente pour avoir un poste au port public divisée par 2 en quelques années (de 40 à 20 ans).

Nous nous étions désolidarisés de certains "supporters" anonymes qui publiaient des attaques inacceptables durant la campagne. Et regrettons toujours que certains concurrents n'en aient pas fait de même. Régulièrement, certaines critiques de l'opposition siégeant au conseil se rapprochent du procédé que nous dénonçons ici aujourd'hui, voire l'approuvent.

Carnet

NAISSANCES

ALEO Maden, Maoro	01/06/22
NOUVELLE	
Kamila, Camille, Frederique	13/06/22
LANGELOTTI Jayson, Willi	27/06/22
BARABANI Giulia	01/07/22
RAVEAU Shannon, Anthonia	03/07/22
MALFANT Max, Adriano	13/07/22
MICHELET Marcus, Denis, Pierre	16/07/22
FOLLET Gabrielle, Armelle, Michal	12/07/22
SECCI Léonie, Béatrice, Muriel	21/07/22

DÉCÈS

WARTEL Loerlyn, Vaitiare	30/05/2022
LABAYLLE Bernard, Jean-François	20/05/2022
PIEPLU Henri, Auguste	04/06/2022
RIOU Gérard, Paul, Roger	05/06/2022
BONARDI Gérald, François, Henri	10/06/2022
REMMACHE Zeina	25/05/2022
LACOSTE veuve LEGRAS	
Renée, Josette, Alphonsine	12/06/2022
LANGLADE Philippe, Jean, Robert	06/06/2022
MORIN	
Bernadette, Louise, Valentine	15/06/2022
FARGIER épouse SANGUINETI	
Denise	15/06/2022
ROMEO Jean-Louis	14/06/2022
RIDEL veuve CHAMBARD Monique	18/06/2022
BAGARRY épouse DOYENNETTE	
Marie-José, Marguerite, Anita	16/06/2022
VILA NAVARRO veuve CHOREL	
Josefa	23/06/2022
JUHASZ Ernest	23/06/2022
GALLIS René, Paul	23/06/2022
CARRE Michel	28/06/2022
ROLLAND veuve BELLIER	
Jeannine, Léonie, Marguerite	03/07/2022
CAMBON Alain, Jean, Marie	29/06/2022
MORILLON Claudine, Marguerite,	
Marthe, Thérèse	04/07/2022
VIYER Pierre, André, Alain	05/07/2022
CECCALDI veuve GORCE	
Marcelle, Odette	18/07/2022
REVELLIN-FALCOZ Eddy	10/07/2022
BEREJ Christine	20/07/2022
LEJEUNE Janine,	
Simone, Jacqueline	24/07/2022
FABRE veuve GUEZO	
Josette, Jeanne, Germaine	19/07/2022
ARMANDON veuve VANDEUL	
Colette, Elisabeth, Thérèse	25/07/2022
NEGREL Max, André, Marcel	21/07/2022

THOMA Ingeborg	03/08/2022
LESPRIT Georges, Marcel, Henri	06/08/2022
GIORDANO veuve ROYER	
Geneviève, Hélène, Baptistine	30/07/2022
CARLI veuve JUMENTIER	
Angèle, Marie	31/07/2022
SOUILLARD François, Joseph	30/07/2022

MARIAGES

VANDENBERGHE Serge, Gabriel, Louis, Francis	
MEDIONI Corinne	01/07/22
BERGER Gawen, Paul	
COTRINA NAVARRO Yarely, Fareth	04/06/22
MARZEC-MOUGEL Jean-Sébastien	
AYMES Elodie, Henriette, Philomène	04/06/22
GOUJON Emmanuel	
DAVID Cindy, Thérèse, Josette	04/06/22
NGUYEN DINH Alexis	
BEN HASSINE Nadia	04/06/22
BRISELLI Jean-Paul	
PERRET Fabienne	11/06/22
MONTAGNIER Guillaume, Dominique, Olivier	
BOUCHUT Margaux, France, Michèle	11/06/22
DEMISSY Loic, Julien	GARFAGNOLI
Vanessa, Lucienne, Laetitia	11/06/22
IDIER Alain, Paul, Louis	
LOMBARDI Celine, Martine	11/06/22
BECKER Méryl, Morgan	
VAN HYFTE Chloé, Anne, Véronique	17/06/22
AMAMI Slim, Mouldi	RAHMI Inès
PAU Nicolas, Mathieu	
TRONEL Chloé, Aurélia	18/06/22
NICOLAÏ Marc-Antoine	
HUMBERT Florence, Pascale	24/06/22
AUFRÈRE Luc, André, Emile	
FAVRE Lauriane, Charlotte, Georgette	25/06/22
MOROSSINI Romain, Sinclair	
DEL VECCHIO Alison, Muriel	25/06/22
BOUNOUAR Mehdi	
MESSIDI Alicia, Inès	01/07/22
MACANNUCO Anthony, André, Lilian, Giovanni	
LACHESNAIS Nora	02/07/22
LACOSTE Pierre, Yves, Frédéric	
ALEKINA Alina	15/07/22
BRUNET Mickaël, Jean-Luc	
COMPIEGNE Manon, Laura, Sophie	15/07/22
MEHAT Fabien	
RIBOUET Naïke, Mégane	22/07/22
LUCCI Sébastien, Gilbert, Marius	
LADUNE Raphaëlle, Claudie, Marie	13/08/22
COURBIER Hugues, Alain, Paul, Ilias	
POSADAS Julie	13/08/22



BANDOL VU PAR VOUS

Partagez vos plus belles
photos sur #bandol
Ce mois-ci photo de @selon_manon

